

Vienne ' info n° 04

Bulletin de liaison du
site Natura 2000

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



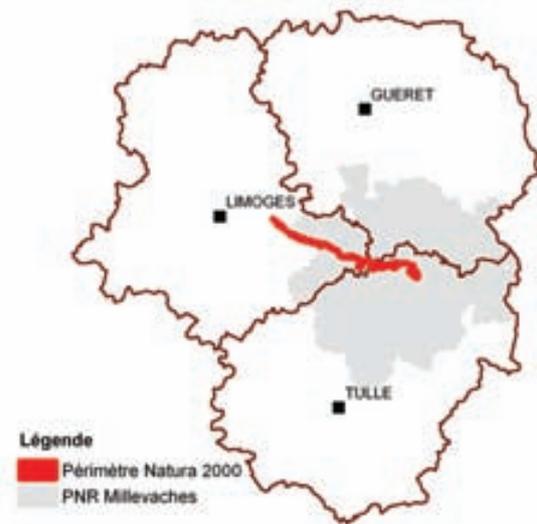
Carte d'identité du site Natura 2000 :

Nom :haute vallée de la Vienne
Région :Limousin
Départements :Corrèze, Haute-Vienne et Creuse
Communes concernées :Millevaches, Peyrelevade, Saint-Setiers,
Tarnac, Faux-La-Montagne, Rempnat,
Nedde, Eymoutiers, Augne, Neuvic-Entier,
Bujaleuf, Masléon, St Denis-Des-Murs,
Eybouleuf, St Léonard-De-Noblat
Opérateur du site :PNR de Millevaches en Limousin
Surface du site :1318 hectares (dont 2 SIEM*)

Validation du Document d'objectifs
par le Comité de Pilotage :7 décembre 2010

n°04

Octobre 2012



Projet d'extension du site... suite :

Après une importante phase de **concertation locale** et de **construction** du projet (2010-2012), la DREAL Limousin a proposé le projet au Muséum National d'Histoire Naturelle qui a rendu **un avis très favorable** sur la base de l'argumentaire scientifique.

Ainsi, **DREAL et DDT 19 vont très prochainement lancer la phase de consultation** des collectivités concernées par le projet. Dans ce cadre, n'hésitez pas à **contacter l'animateur du site** pour plus d'information.

Deux posters dans chaque commune du site :

Un **travail est en cours** avec chaque commune du site, pour réaliser et mettre en place **deux affiches d'information** sur Natura 2000 et la vallée de la Vienne dans chaque Mairie concernée. Si vous avez des photos ou un avis à donner sur l'environnement de votre commune, n'hésitez pas, contactez l'animateur du site.

La vallée de la Vienne - lauréate 2012 :

Le 15 octobre 2012, le Ministère de l'Ecologie a décerné un grand prix Natura 2000 au COPIL du site, pour son travail sur la Moule perlière dans la catégorie « innovation et suivi scientifique ».

Devinette : combien y a-t-il d'espèces de chauves-souris sur le site Natura 2000 ?

.....

Réponse : 19 ! sur les 22 potentielles présentes sur ce territoire. 15 d'entre elles dépendent des massifs forestiers feuillus et 6 sont rares en Europe.



Une autre vie s'invente ici



Inventaire et cartographie d'habitats * ... ?



Après 3 mois d'inventaires entre Tarnac et Nedde ainsi que dans les gorges de la Vienne en aval d'Eymoutiers, la cartographie d'habitats du projet d'extension du site Natura 2000 est bien avancée. **Ce sont près de 1 700 hectares**, des 4 650 que compte le projet d'extension, qui ont été prospectés.

Les **habitats les plus remarquables** ayant été identifiés sont les **Hêtraies** à Myrtille, les prés tourbeux à Molinie ou encore les **landes sèches** à Bruyères.

La phase de restitution et de traitement des données s'est terminée mi-septembre avec une **présentation de l'étude** au Comité de pilotage.



Des projets de contrats plein les tiroirs...

Pour maintenir la diversité végétale de la haute vallée de la Vienne, des aides peuvent être accordées aux gestionnaires de parcelles incluses dans le site.

L'été 2012 a été riche en projets dans ce domaine.

A Rempnat et Peyrelevade, **3 anciens parcours abandonnés** (landes et tourbières) devraient faire l'objet de contrats cette année. Des travaux de bûcheronnage, de roulage de fougères et de pose de clôtures vont permettre de réouvrir ces milieux, puis l'entretien par pâturage assurera le maintien des milieux typiques du site : **fonds humides, landes sèches, moliniaies et bruyères...**



Autres exemples à Saint-Léonard-de-Noblat et à Rempnat : des financements devraient être accordés pour **maintenir des boisements de hêtres et de chênes centenaires sur 4,5 ha**. Ils abritent des espèces à forte valeur patrimoniale (**Grand capricorne, chauves-souris...**) et contribuent à la naturalité du site dans ces secteurs de gorges boisées.



Une démarche exemplaire avec la SNCF :

En mai 2012, alertés par des pêcheurs locaux, nous découvrons des dizaines de batteries en bord de Vienne sur Augne, manifestement en lien avec la proximité de la voie SNCF.

Contacté, le responsable environnement a fait preuve de beaucoup de réactivité. Ces déchets ont été enlevés pour être recyclés grâce à l'intervention conjointe d'un agent de la gare d'Eymoutiers et de l'animateur du site.



La vie du site, en quelques chiffres...

(au 15 septembre 2012)

MAET * : - 215 hectares contractualisés
- 17 exploitants agricoles engagés

Contrats * : En 2012, Floriane LEMOINE a complétée l'équipe pour l'élaboration des contrats :

- Restauration et entretien de deux landes sèches sur Peyrelevade.
- 2 Contrats forestiers à St Léonard de Noblat et Rempnat
- Restauration et entretien d'une zones humide à Rempnat

Comité de Pilotage : le 21 septembre 2012, 14h à Peyrelevade.

Connaissance : 1652 hectares ont été inventoriés et cartographiés sur le plan botanique par Lucile LEMAIRE, qui a réalisé son mémoire de fin d'étude au PNR.

Crédits photographiques : PNR ML, Lucile LEMAIRE, 2012.

Animateur du site :

Cyril LABORDE

PNR de Millevalches en Limousin

20, place des Porrots

19250 Meymac

05.55.95.39.64

c.laborde@pnr-millevalches.fr

Le petit glossaire du Vienne' info :

Habitat * : on appelle habitat une végétation homogène caractéristique qui se développe en une localité, en fonction du sol, du climat, et surtout de l'intervention humaine qui y est pratiquée (gestion agricole, forestière, non gestion...). On parle d'habitats naturels et semi naturels.

MAET * : Mesure Agro-Environnementale. Il s'agit d'une aide agricole contractualisée pour 5 ans et répondant à un cahier des charges, éligible sur des territoires définis, comme les sites natura 2000.

Contrat Natura 2000 * : contrat signé entre un ayant-droit et l'Etat, qui définit une action de gestion visant au maintien ou à la restauration d'un habitat naturel, d'un habitat d'espèces ou d'une espèce d'intérêt communautaire. Ces contrats sont intégralement financés par l'Europe et l'Etat.

Réalisée avec le soutien de :

